

**Question écrite du Groupe Ecologiste**

## La généralisation des assiettes en plastiques dans l'ensemble des cantines scolaires bordelaises

Nous avons appris par hasard, par l'intermédiaire d'associations de parents d'élèves, que la ville avait décidé de généraliser la vaisselle en plastique (copolyester) dans l'ensemble des écoles de Bordeaux depuis janvier 2017.

Nous n'avons pas été informés de ce choix massif en tant qu'élus de ce conseil municipal. Or, le choix de ce matériau n'est pas anodin. Il est certes aujourd'hui garanti sans bisphénol A et de phtalates, perturbateurs endocriniens reconnus à l'heure actuelle, ce qui ne signifie pas qu'il est dépourvu de perturbateurs endocriniens, molécules présentes en nombre dans la grande famille des plastiques.

Ainsi, André Cicollela, chimiste, toxicologue, chercheur en santé environnementale, à qui l'on doit l'interdiction du bisphénol A, indique que ces assiettes vont subir avec le temps « *une dégradation mécanique due à l'abrasion des couteaux en acier, une dégradation chimique due à l'emploi quotidien de produits lessiviels en température* » et connaîtront une faible durée de vie comparativement à la faïence ou au verre, et ce alors que Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à projets « territoires zéro gaspillage zéro déchet » du Ministère de l'écologie depuis fin 2014.

Suite aux différents courriers reçus de la part des parents d'élève et de notre part, vous évoquez pour justifier ce choix d'une volonté de diminuer le bruit dans les cantines et le poids des assiettes, au regard notamment des risques de troubles musculo-squelettiques des agents qui les manipulent.

Nous ne minimisons pas ces risques mais considérons que la Ville n'a pas effectué les études nécessaires pour analyser l'ensemble des solutions envisageables avec leurs coûts et leurs avantages.

Nous vous avons demandé par deux fois le marché passé avec l'entreprise qui fabrique les assiettes, les modalités de recyclage de cette vaisselle et quelle est la composition exacte de ce copolyester. Nous n'avons pas obtenu de réponses.

Faute d'une information suffisante, nous vous demandons que la ville renonce à son choix et présente aux élus de ce conseil, aux parents des plus de 15 000 enfants qui mangent à la cantine tous les jours, soit 1 690 000 repas sur l'année dans des assiettes en plastique, et aux agents municipaux concernés, **une analyse précise et détaillée des coûts et avantages financiers, techniques sanitaires et environnementaux des assiettes en verre, en plastique et en faïence (recyclage compris)**. Sur la base de cette étude, les conseillers et agents municipaux, et les parents d'élèves pourront opter pour un choix en connaissance de cause.



**M. LE MAIRE**

Et nous terminons donc par la question écrite de Monsieur HURMIC à qui je donne la parole. Non, Madame JAMET ? Madame JAMET.

**MME JAMET**

Nous avons appris par hasard, par l'intermédiaire d'associations de parents d'élèves, que la Ville avait décidé de généraliser la vaisselle en plastique copolyester dans l'ensemble des écoles de Bordeaux depuis janvier 2017.

Nous n'avons pas été informés de ce choix massif en tant qu'élus de ce Conseil municipal. Or le choix de ce matériau n'est pas anodin. Il est certes aujourd'hui garanti sans bisphénol A et de phtalate, perturbateurs endocriniens reconnus à l'heure actuelle, ce qui ne signifie pas qu'il est dépourvu de perturbateurs endocriniens, molécules présentes en nombre dans la grande famille des plastiques. Ainsi André Cicoella, chimiste toxicologue chercheur en santé environnementale à qui l'on doit l'interdiction du bisphénol A indique que ces assiettes vont subir, avec le temps, une dégradation mécanique due à l'abrasion des couteaux en acier, une dégradation chimique due à l'emploi quotidien de produits lessiviels en température élevée, et connaîtront une faible durée de vie comparativement à la faïence ou au verre et ce alors que Bordeaux Métropole est lauréate de l'appel à projets « Territoire 0 gaspillage, 0 déchet » du Ministère de l'Écologie depuis fin 2014.

Suite aux différents courriers reçus de la part des parents d'élèves et de notre part, vous avez évoqué pour justifier ce choix d'une volonté de diminuer le bruit dans les cantines et le poids des assiettes au regard notamment des risques des troubles musculo-squelettiques des agents qui les manipulent. Nous ne minimisons en rien ces risques, mais considérons que la Ville n'a pas effectué les études nécessaires pour analyser l'ensemble des solutions envisageables avec leurs coûts et leurs avantages. Nous avons demandé par deux fois le marché passé avec l'entreprise qui fabrique les assiettes, les modalités de recyclage de cette vaisselle et quelle est la composition exacte de ce copolyester. Nous n'avons pas obtenu de réponse.

Faute d'une information suffisante, nous vous demandons que la Ville renonce à son choix et présente aux élus de ce conseil, aux parents des plus 15 000 enfants qui mangent à la cantine tous les jours, soit 1,690 million repas sur l'année dans des assiettes en plastique et aux agents municipaux concernés une analyse précise et détaillée des coûts et avantages financiers, techniques, sanitaires et environnementaux des assiettes en verre, en plastique et en faïence, recyclage compris.

Sur la base de cette étude, les conseillers et agents municipaux et les parents d'élèves pourront opter pour un choix en connaissance de cause. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE**

On va ajouter la terre cuite. Madame CUNY.

**MME CUNY**

En réponse à votre question écrite, je vous informe qu'après de nombreuses recherches réalisées auprès de nos fournisseurs, le copolyester est ressorti comme étant le matériau le plus approprié pour répondre à nos besoins. Le copolyester est une matière plastique transformée par injection. On obtient un produit de qualité alimentaire compatible aux exigences législatives en vigueur. Ce matériau a été choisi par la Ville afin de remplacer les assiettes existantes pour plusieurs raisons que vous avez citées Madame JAMET : matériel plus maniable par les enfants. En effet, un travail sur l'éducation et l'autonomie est réalisé au moment du repas sur le débarrassage notamment. Plateaux beaucoup moins lourds à porter pour les enfants en élémentaire. L'utilisation de ces assiettes permet de faire diminuer le niveau sonore dans les restaurants, diminution des risques de troubles musculo-squelettiques pour les équipes municipales. Ces assiettes sont trois fois plus légères que les anciennes.

Une première école pilote a testé ces assiettes à l'automne 2015 pendant deux mois, un retour positif a été fait, notamment sur la maniabilité et le poids de ces assiettes par les enfants et par les agents municipaux. L'impact sur le niveau sonore pendant le service a aussi été noté. Dix écoles ont été équipées au printemps 2016. Sur ces onze écoles, aucun questionnement n'a été formulé lors de conseils d'école. Un retour positif a été unanime.

Il a donc été décidé en novembre 2016 d'équiper l'ensemble des restaurants scolaires municipaux pour la rentrée de janvier 2017. Cette vaisselle est un produit français, garanti sans bisphénol A et sans phtalate, répondant parfaitement à la réglementation en vigueur, règlement UE n°10 2011 du 14 janvier 2011. La garantie de réponse aux normes en vigueur est certifiée par un organisme habilité à ce titre. La durée de vie de ce matériel est certifiée

## *Séance du Lundi 6 mars 2017*

à 4-5 ans par le fabricant. Toutefois, la Ville va suivre les recommandations de l'Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail et effectuera un contrôle qualité régulier tous les 500 lavages, soit environ tous les deux ans, pour s'assurer de l'état sanitaire irréprochable de cette vaisselle. Je vous remercie.

### **M. LE MAIRE**

Merci mes Chers Collègues. L'ordre du jour est épuisé, pas nous. Je vous souhaite une très bonne soirée.

*La séance est levée à 19 heures 01*